

CABINET D'AUDIT COLSON

SARL au capital de 15 000 €

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE DIJON

PA DU PRE MOINOT - RUE DES MINIERES - BP 74 - 52102 SAINT-DIZIER CEDEX

TEL: 03.25.06.53.90 - FAX: 03.25.06.53.98

ARTS VIVANTS 52

2 Rue du 14 juillet

52000 CHAUMONT

-:-

EXERCICE 2012

(du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

ARTS VIVANTS 52

2 Rue du 14 juillet

52000 CHAUMONT

-*-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association Arts vivants 52 tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les justifications de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux membres de l'association concernant la situation financière et les comptes annuels.

Fait à SAINT-DIZIER,

Le 18 Juin 2013

Cabinet d'Audit COLSON

SARL au capital de 15 000 €

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie de Dijon

PA du Pré Moiriot - BP 74

52102 SAINT DIZIER

480 381 524 - RCS Saint Dizier

Tél. 03 25 06 53 90 - Fax 03 25 06 53 98

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2012 12			Exercice N-1 31/12/2011 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	8 189	8 189					
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	10 153	9 285	868	739	129	17.42	
	Autres immobilisations corporelles	41 193	35 287	5 906	11 255	5 349	47.52	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	30		30	30				
	TOTAL I	59 565	52 761	6 804	12 024	5 220	43.41	
	Comptes de liaison							
	TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 048	1 048	100.00	
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	8 106		8 106	4 008	4 098	102.25	
	Autres créances	46 311		46 311	56 555	10 244	18.11	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	103 606		103 606	102 757	848	0.83		
Charges constatées d'avance (3)	4 846		4 846	2 919	1 927	66.00		
	TOTAL III	162 869		162 869	167 288	4 419	2.64	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Écarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	222 434	52 761	169 673	179 311	9 639	5.38	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	85 651		108 221		22 570	20.86
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	31 886		22 570		9 316	41.28
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	53 765		85 651		31 886	37.23
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 688		17 859		9 828	55.03
	Dettes fiscales et sociales	42 402		43 336		935	2.16
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			164		164	100.00
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	45 818		32 300		13 518	41.85
	TOTAL IV	115 908		93 660		22 248	23.75
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	169 673		179 311		9 639	5.38

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

70 090 61 360

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services		34 050		27 165	6 885	25.35
Production stockée Production immobilisée						
Subventions d'exploitation		466 057		470 081	4 025	0.86
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		9 617		20 418	10 801	52.90
Collectes Cotisations						
Autres produits		222		10	212	NS
TOTAL I		509 945		517 674	7 729	1.49
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes		223 045		222 852	193	0.09
Impôts, taxes et versements assimilés		17 335		16 441	894	5.44
Salaires et traitements		211 029		204 160	6 869	3.36
Charges sociales		87 251		87 074	176	0.20
Dotations aux amortissements et aux provisions Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions		6 220		6 784	564	8.31
Subventions accordées par l'association		1 030		1 060	30	2.83
Autres charges (2)		2 123		802	1 321	164.81
TOTAL II		548 033		539 173	8 859	1.64
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		38 087		21 499	16 588	77.16
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

6 201

54

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

870

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)						
3. RESULTAT COURANT AVANT IMBOTS (I-II+III-IV+V-VI)	38 087		20 499		16 588	77.16
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 201		54		6 147	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	6 201		54		6 147	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 125		1 125	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII			1 125		1 125	100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	6 201		1 071		7 272	678.98
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	516 146		517 728		1 582	0.31
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	548 033		540 298		7 734	1.43
SOLDE INTERMEDIAIRE	31 886		22 570		9 316	41.28
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	31 886		22 570		9 316	41.28

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

A la clôture de l'exercice 2012, le droit individuel à la formation des salariés de l'association représente :

- 13h25 pour Monsieur BOUCHON ;
- 44h pour Monsieur BARRE ;
- 80h40 pour Madame CORROY ;
- 107h pour Madame LACAN ;
- 100h50 pour Madame MONGIN ;
- 70h67 pour Madame PERROUX.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	8 189		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 153		1 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41 193		
TOTAL	50 346		1 000
Prêts, autres immobilisations financières	30		
TOTAL	30		
TOTAL GENERAL	58 565		1 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			8 189	8 189
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			10 153	10 153
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			41 193	41 193
TOTAL			51 346	51 346
Prêts, autres immobilisations financières			30	30
TOTAL			30	30
TOTAL GENERAL			59 565	59 565

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 189			8 189
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 414	871		9 285
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	29 938	5 349		35 287
TOTAL	38 352	6 220		44 572
TOTAL GENERAL	46 541	6 220		52 761

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	871				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 349				
TOTAL	6 220				
TOTAL GENERAL	6 220				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1-3-4-5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Détail des produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

	Montant
ETAT SUBVENTIONS A RECEV. - SOLDE SUBVENTION REGION 2012	46 000
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC - UNIFORMAT°	311
Total	46 311

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Détail des charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	
- COLSON 2012	2 580
- CHEVRY & ASSOCIES FORMATION 12/2012	1 160
- ANNUAIRE FR SARL	1 277
- FRANCHISE ASSURANCE GRELE	520
- CONFEDERATION MUSIQUE FRANCE 12/2012	100
- OGACA	81
- MAIF 2012	44
PROV CONGES PAYES 12/2012	15 162
PROV CHARGES / CONGES PAYES 12/2012	7 933
TAXE SUR SALAIRES 2012	1 095
FORMATION CONTINUE UNIFORMATION 2012	4 015
Total	33 967

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Détail des charges constatées d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT.D'AVANCE			
- ABT JL HTE MARNE	81		
- LA VOIX DE LA HTE MARNE	76		
- WOLTERS KLUWERS	341		
- PITNEY BOWES	305		
- PITNEY BOWES	169		
- IS WEBDESIGN	370		
- CNEA	199		
- RICOH	562		
- ORANGE	63		
- CMU	105		
- ABT LETTRE SPECTACLE	276		
- HEBER	72		
- AFFRANCHI	32		
- RF SOCIAL	171		
- DALLOZ	168		
- CAGEC	130		
- GROUPE INTERNATIONAL	199		
- PAGES JAUNES	393		
- LILI BELLULE	961		
- NEW FIT	173		
Total	4 846		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PROD.CONSTATES D'AVANCE			
- SUBVENT° DU 01/01/2013 AU 31/12/2013	41 253		
- DSAR PROGRAMME D ACTION 2012 TROP PERCU	4 565		
Total	45 818		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197, PCG Art. 531-2/9, Art. 532-12)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. L'engagement au terme de l'exercice 2012 est de 32 583 €.

Aucune provision n'a été constituée au titre du capital fin de carrière.